LA COLOCATION

C'est un contrat de location qui permet à plusieurs personnes de partager un logement, son loyer et les charges.

- > Pas de frais,
- Un seul mois de dépôt de garantie,
- > APL sur tous les logements,
- >Locapass.

Exemples de loyers pour un appartement :

- >T4 sur Favreau : à partir de 268 € (hors charges)
- > T4 sur Richardières : à partir de 359 € (hors charges)
- >T4 sur Bretagne : à partir de 281 € (hors charges)

Les logements sont assujéttis à la taxe d'habitation



Plus d'informations



Tél.: 02 41 75 25 25 02 41 75 25 39 34 rue de Saint Christophe CS 32144 **49321 CHOLET CEDEX** location@slh-habitat.fr

Sur le site internet www.slh-habitat.fr



34 rue de Saint Christophe CS 32144 - 49321 Cholet Cedex CS 32144 - 49325 - E-mail : oph@slh-habitat.fr Tél. : 02 41 75 25 25 - E-mail : oph@slh-habitat.fr

, slh-habitat.fr



POUR QUI...

0 U . . .

Les étudiants

Les moins de 30 ans

Les personnes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

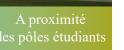




- > Il a une durée d'un an renouvelable sous certaines conditions. Il est signé par chacun des colocataires.
- > Chaque colocataire consent à une clause de solidarité, c'est-à-dire qu'il est solidairement tenu au paiement du loyer et des charges.













RENSEIGNEMENTS: www.slh-habitat.fr Les offres / jeunes et étudiants